

LA SORTIE DE CRISE EXIGE UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE AMBITIEUSE PORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT DANS SON ENSEMBLE

Luxembourg, 11 septembre 2020 – Dans le cadre de sa réunion de rentrée, le bureau de la FEDIL a fait le point sur la situation de l'industrie, les enjeux politiques et les implications et conséquences de la crise COVID-19.

Politique industrielle ambitieuse à porter par le Gouvernement dans son ensemble

La FEDIL se prononce pour une politique industrielle ambitieuse à porter par le Gouvernement dans son ensemble.

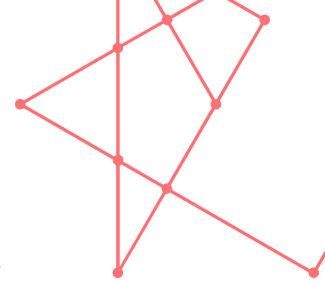
Si la FEDIL approuve les mesures prises par le Gouvernement en faveur de l'industrie et de l'économie en général dans le cadre de la réponse COVID, elle voit néanmoins avec inquiétude certaines déclarations politiques récentes sur des investissements projetés, tels que Fage ou Google et sur l'orientation de la politique industrielle en général.

René Winkin, directeur de la FEDIL a ainsi déclaré :

« Des pertes de productions et d'emplois s'annoncent. Elles devront être compensées si l'on veut préserver le tissu industriel et redynamiser des productions locales. Les conclusions générales que le ministère de l'Environnement veut tirer du débat actuel sur l'implantation de nouvelles entreprises et le cadre réglementaire que la ministre souhaite appliquer pour s'assurer que toute nouvelle activité corresponde à une philosophie que je qualifierais de réductrice vont trop loin et reposent sur des préjugés non fondés. »

Michèle Detaille, présidente de la FEDIL a rajouté :

« Si les activités d'importation et d'exportation, l'achat de matières premières à des conditions abordables, l'embauche de travailleurs non-résidents ou l'existence d'activités financières d'un groupe industriel dans notre pays devenaient des critères d'exclusion de la future politique de développement économique, alors bonjour les dégâts. La politique industrielle doit être portée par le Gouvernement dans son ensemble. Elle ne peut être qu'ambitieuse ».



La FEDIL entend jouer un rôle moteur dans la discussion de fond sur l'orientation de la politique industrielle du Luxembourg et sur son exécution cohérente. La consommation des ressources naturelles mais aussi leur gestion par les pouvoirs publics, n'échapperont pas à cette discussion.

Le Luxembourg dispose aujourd'hui de tous les instruments nécessaires pour adopter une politique industrielle que la FEDIL souhaiterait voir ambitieuse, à la recherche de gains de productivité, en utilisant les meilleurs moyens disponibles pour réduire son empreinte environnementale.

Thierry Wolter, Vice-Président de la FEDIL a précisé :
« Nous devons à tout prix éviter que des législations axées sur l'environnement et destinées à le protéger, à juste titre d'ailleurs, ne fassent l'objet d'interprétations subjectives et non transparentes ».

Aux yeux de la FEDIL, les lois, règlements et procédures en matière d'environnement ne doivent pas être instrumentalisés pour exécuter une politique industrielle plus sélective, alors que tel ne peut être ni leur objet, ni leur but.

Covid, suites et pas fin

Tandis que certaines industries affichent des carnets de commande bien remplis et envisagent même d'augmenter leurs capacités de production, la plupart des secteurs peinent à retrouver les niveaux d'activité d'avant-crise, laissant place, entre autres, au recours important à l'instrument du chômage partiel. De l'avis de la FEDIL, les incertitudes ou les problèmes structurels auxquels de larges pans de l'industrie se voient confrontés ne disparaîtront pas de sitôt.

De récentes rencontres avec les dirigeants d'entreprise révèlent leur volonté de poursuivre l'activité d'exploitation avec des structures et des fonctionnements adaptés. La protection de leurs collaborateurs et partenaires face au risque d'infection lié au coronavirus est au premier rang de leurs préoccupations.

Libre circulation

La libre circulation des travailleurs et des prestataires de services est indispensable au fonctionnement de notre économie. Les restrictions imposées au Luxembourg par d'autres pays européens ont causé des perturbations et occasionné des retards préjudiciables aux entreprises qui dépendent des mouvements transfrontaliers. La bonne coopération avec les instances gouvernementales luxembourgeoises en général et l'accès rapide aux tests de dépistage pour les travailleurs en déplacement en particulier ont permis de limiter les répercussions négatives.

La FEDIL espère que la rentrée des vacances n'entraînera pas une nouvelle vague d'infections et de mises en quarantaine qui seraient de nature à freiner l'activité économique.

« Si les règles d'indemnisation des travailleurs mis en quarantaine qui impliquent une participation des employeurs à raison de 20% sont maintenues en leur forme actuelle, elles causeraient des surcoûts non-négligeables aux entreprises », déclare la FEDIL qui n'a pas manqué d'attirer l'attention du gouvernement sur ce sujet